



PANEL SUR L'EMPLOI ET LA FORMATION

SYNTHÈSE DES ENJEUX

Dans le cadre de la campagne électorale fédérale 2015, les réseaux québécois en employabilité et en développement de la main-d'œuvre ont convié les partis politiques fédéraux à un panel sur l'emploi et la formation, afin de les sensibiliser aux problématiques vécues par le secteur et de connaître leur position à l'égard des cinq enjeux suivants.

La Stratégie emploi jeunesse

La jeunesse québécoise verra un vent de changement souffler avec force sur la province au courant des 15 prochaines années, et au Canada également. Ce sont près de 30 % des emplois du Québec qui seront à combler d'ici 2030. Or, les « jeunes » ne constituent pas une clientèle homogène et requièrent par conséquent des services adaptés à leurs différents profils. Si le partage des mesures et programmes d'aide à l'emploi pour les jeunes entre les deux paliers gouvernementaux (fédéral et provincial) peut favoriser une offre de service plus diversifiée et un financement accru, il risque également d'engendrer certains vides et dédoublements de services. Somme toute, nous croyons qu'il est essentiel que les efforts soient maintenus en ce qui concerne les mesures d'employabilité qui favorisent l'insertion socioprofessionnelle des jeunes.

Les programmes relatifs au marché du travail pour les Autochtones

Avec leur taux de natalité élevé, les populations autochtones (Premières Nations, Inuit et Métis) seront appelées à occuper une part grandissante des emplois disponibles au cours des prochaines années, dans un contexte de rareté de main-d'œuvre lié notamment au vieillissement de la population. Or, le taux de chômage des Autochtones est plus de deux fois supérieur à celui des autres Canadiens (13 % contre 6 %). Pour favoriser l'intégration et le maintien en emploi des populations autochtones, nous croyons qu'il est essentiel de tenir compte de leurs spécificités culturelles afin de leur offrir des ressources, des services et des programmes enracinés dans leur lecture de la réalité et répondant de façon plus efficiente à leurs besoins.

Les ententes sur le marché du travail visant les personnes handicapées

Au Québec, le taux d'activité des personnes présentant une incapacité est de 22 % inférieur au taux d'activité des personnes sans incapacité. Par le biais de l'Entente Canada-Québec sur le marché du travail visant les personnes handicapées, Ottawa verse plus de 90 millions de dollars à la province pour jumeler les personnes handicapées aux emplois disponibles et offrir des subventions salariales, des services de soutien à l'intégration et des formations adaptées. En plus de l'argent dévolu aux provinces, le gouvernement fédéral intervient directement auprès des personnes handicapées, ce qui peut susciter des interrogations quant à de possibles dédoublements de programmes et mesures.

La formation de base et l'alphabétisation

Aujourd'hui, la prospérité des pays, le succès des entreprises, le dynamisme des communautés, le progrès social et le développement des individus impliquent des niveaux élevés de connaissances et de compétences (littératie, numératie, compétences numériques, etc.). Si l'importance de l'éducation des adultes faisait l'objet d'un large consensus jusqu'à récemment, nous observons ces dernières années une politique de retrait du gouvernement fédéral en matière d'alphabétisation des adultes. Nous craignons que le gouvernement ne tourne le dos aux centaines de milliers de Canadiennes et de Canadiens faiblement alphabétisés, qui représentent 16 % de la population nationale, auxquels s'ajoutent 32 % d'adultes qui ont des compétences de bases minimales. Nous croyons qu'il est essentiel de rétablir le financement accordé aux groupes en alphabétisation des adultes et développement des compétences.

L'assurance-emploi

Les nombreuses réformes du régime d'assurance-emploi du Canada ont contribué à créer un système de plus en plus complexe et difficile d'accès. Outre l'admissibilité aux prestations et leur durée, les réseaux en employabilité s'inquiètent de la précarisation accrue des travailleurs à risque, comme les travailleurs atypiques (travailleurs à temps partiel, travailleurs saisonniers, etc.). Le système actuel ne semble pas en mesure de s'adapter à l'évolution constante du marché du travail, ni de répondre aux besoins des travailleurs. Nous croyons que les fonds de la caisse de l'assurance-emploi doivent servir uniquement à offrir une aide financière temporaire aux chômeurs canadiens et à financer des services pour les personnes sans emploi, par le biais des transferts aux provinces et territoires dans le cadre des Ententes sur le développement du marché du travail (EDMT).

À PROPOS DES ORGANISATEURS

Le secteur de l'employabilité et du développement de la main-d'œuvre représente plus de 1 000 organisations au Québec. Fortement ancrés dans leur communauté, ces acteurs de première ligne travaillent au quotidien pour assurer l'intégration et le maintien en emploi de plusieurs centaines de milliers de personnes chaque année. Compte tenu des mutations rapides du marché du travail, les organismes spécialisés en développement de la main-d'œuvre se positionnent comme des partenaires incontournables pour maximiser le potentiel de tous les individus et favoriser une meilleure adéquation avec les besoins des entreprises.

